



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## évasion fiscale

Question écrite n° 98690

### Texte de la question

M. Luc Belot interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le *reporting* pays par pays. Au regard des récents développements de l'actualité dont le « Panama papers », le procès des lanceurs d'alerte, il est essentiel que la France se dote d'un arsenal législatif efficace pour lutter contre l'évasion fiscale des entreprises. La multiplication des scandales d'évasion fiscale a créé une forte attente citoyenne et le projet de loi sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de l'activité économique offre une opportunité supplémentaire pour y répondre. Le *reporting* public exigera des grandes entreprises multinationales qu'elles publient des informations concernant leurs activités et les impôts qu'elles payent dans tous les pays où elles sont présentes. Il permettra aussi aux pays pauvres d'avoir accès à ces informations indispensables pour lutter contre l'évasion fiscale qui les prive chaque année de milliards d'euros de recettes fiscales indispensables à leur développement. Le *reporting* pays par pays déjà en vigueur pour les banques serait ainsi étendu à l'ensemble des entreprises multinationales. Il lui demande de bien vouloir indiquer les intentions du Gouvernement par rapport à la mise en place d'un *reporting* pays par pays et à la lutte contre l'évasion fiscale.

### Données clés

**Auteur :** [M. Luc Belot](#)

**Circonscription :** Maine-et-Loire (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 98690

**Rubrique :** Impôts et taxes

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 septembre 2016](#), page 7865

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)